

Vernouillet

Le
MAG'



DOSSIER CENTRAL
• NOËL ENSEMBLE
À VERNOUILLET

ÉVÉNEMENT
• PREMIÈRE PIERRE
COMPLEXE SPORTIF

63
novembre 2024

LE SOMMAIRE

P.3
ÉDITO

P.4 à 6
RETOUR EN IMAGES

P.7 à 12
DOSSIER CENTRAL
NOËL ENSEMBLE À VERNOUILLET



P.14
INFOS PRATIQUES

P.13
L'AGENDA

P.15
ÉVÉNEMENT
PREMIÈRE PIERRE NOUVEAU COMPLEXE SPORTIF



P.16 à 18
ON EN PARLE

P.20
ANNONCE JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ

P.19
TRIBUNES LIBRES



Directeur de la Publication : Damien Stéphan, Maire de Vernouillet,
Esplanade du 8 Mai 1945 - Maurice-Legendre, 28500 Vernouillet (Tél. 02 37 62 85 00)
Photos et rédaction : service Communication
Maquette : Cyril Ermakoff

Dépôt légal : NOVEMBRE 2024

Impression : CHAUVÉAU INDICA Imprimerie



Retrouvez-nous sur : www.vernouillet28.fr



vernouillet28



villedevernouillet28

L'ÉDITO

Damien Stépho, Maire de Vernouillet



Chères Vernolitaires, chers Vernolitains,

Je voudrais aborder avec vous le contexte national dans lequel nous aurons à gérer la commune dans les mois et les années à venir. Vous l'avez certainement lu ou entendu, le gouvernement souhaite réaliser cinq milliards d'euros d'économies sur le compte des collectivités locales, et voudrait plus particulièrement ponctionner jusqu'à 2 % des recettes de fonctionnement des communes comme la nôtre.

Cela reviendrait à amputer de presque quatre cent mille euros le budget municipal. De quoi entraver durablement l'action communale et le service rendu à la population.

Or, nous sommes les agents de première proximité du territoire. C'est vers la mairie qu'on se tourne en premier en cas de problème, pour nos papiers mais aussi pour les jours heureux. Le premier ministre va-t-il nous imposer de réduire le nombre de puéricultrices, d'auxiliaires de vies, d'agents d'état-civil, d'augmenter les prix de la cantine, de fermer la bibliothèque, bref de réduire les services à la population ?

Ces mesures sont d'autant plus injustes qu'elles discriminent les collectivités qui fournissent des efforts dans leur gestion. Vous le savez, le budget des villes et des villages, contrairement à celui de l'État, ne peut pas être déficitaire : nos dépenses doivent obligatoirement être égales aux recettes. Un maire doit gérer ses finances « en bon père de famille » comme on dit.

Ici, à Vernouillet, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux pour ne pas pénaliser davantage les foyers et les entreprises dans un contexte économique difficile. Avec l'annonce de telles mesures, je suis inquiet de voir les petites communes obligées de réduire brutalement les investissements et de compromettre leur développement. Pire, en privant les collectivités de ressources, des aides venant des départements, des régions, eux aussi mis à contribution, si nous voulons maintenir niveau de service, attractivité, développement économique, culturel, environnemental, ce serait à terme une explosion des taxes locales, notamment de la taxe foncière, pour tous les contribuables. Je me refuse à envisager un tel scénario.

Alors que faire ? Avant de taxer aveuglément contribuables et communes, une réflexion sur la manière d'utiliser les deniers publics est une évidence. Nous voyons bien qu'autonomie financière ne rime pas toujours avec autonomie fiscale, et que l'effort d'amélioration des finances publiques, s'il nécessite une solidarité nationale, ne doit pas se faire au détriment de l'intérêt général, et de la qualité de nos services publics de proximité.

Vous pouvez compter sur notre totale mobilisation pour infléchir le projet de loi de finances 2025 et sur notre engagement plein et entier pour défendre nos services à la population auprès de tous les habitants de la commune.

Vernolitairement vôtre.

RETOUR EN IMAGES

Repas des aînés

5, 9 et 12 octobre



**580
repas
servis**



Paniers gourmands

15, 16 et 17 octobre

756
paniers
remis



Journée de la République

Hommage à Samuel PATY et Dominique BERNARD

Mercredi 16 octobre au collège Nicolas-Robert



Remise des attestations de reconnaissance des droits et devoirs nécessaire à l'exercice de la citoyenneté Vendredi 18 octobre à l'IME



Festival Le Légendaire
Mercredi 23 octobre à L'Agora



Salon du livre jeunesse
Samedi 9 novembre à L'Agora



Bal d'Halloween des centres sociaux
Jeudi 31 octobre à L'Agora



Pause de la 1^{re} pierre du nouveau complexe sportif et de loisirs Mercredi 6 novembre



Voir article en page 15

Cérémonie du 11 novembre
au cimetière de Vernouillet





DOSSIER CENTRAL NOËL ENSEMBLE À VERNUILLET



Sabrina Vigny

1^{re} Adjointe au Maire en charge de la Politique de la Ville,
de la Vie associative et de la Vie de quartier, du sport, de la Culture et de l'Événementiel

L'esprit de cette fin d'année, c'est Noël ensemble !

Noël ensemble est un temps où la ville montre qu'elle est intergénérationnelle et universelle, faite pour toutes et tous, faite pour des moments de partage, un instant suspendu, une page conviviale dans un quotidien partagée par tous les habitants.

Chacun est appelé à y participer et à se retrouver autour d'évènements festifs qui contribuent au vivre ensemble : illumination du sapin, ateliers de création, spectacles pour enfants, bibliothèque, marché de Noël, manège, animations, des sorties, des projections, et bien sûr, la présence de Père Noël en personne !

Ces fêtes de fin d'année, élaborées par les services de la ville, les centres sociaux, la bibliothèque, l'équipe du service scolaire et les centres de loisirs, sont aussi rendues possibles grâce aux habitants d'abord, mais aussi grâce aux associations et je pense en particulier à l'association « Femmes de l'avenir » pour sa participation et son engagement solidaire.

J'espère que nous serons nombreux à nous retrouver tout au long de ce mois de décembre, pour ce moment fédérateur !

La magie de Noël illumine Vernouillet !

2024 touche à sa fin, les fêtes de fin d'année approchent, les premiers flocons ont déjà fait leur apparition, Vernouillet prend sa parure d'hiver et s'illumine pour la plus grande joie des petits et des grands. Depuis plusieurs années, il est de tradition de fêter Noël ensemble à Vernouillet. Le maire, Damien Stépho et les membres de l'équipe municipale inviteront tous les vernolitains pour célébrer le début des festivités le vendredi 6 décembre à partir de 18h, sur le parking AgglOcéane, devant la mairie, avec l'illuminations d'un beau sapin et des décorations de la ville.



Pour l'occasion, les élèves de l'École de Musique, des groupes scolaires Georges-Brassens et Victor-Hugo, le Conseil Municipal des Enfants interpréteront des chants de Noël. Friandises et boissons réconfortantes seront assurées par l'association Femmes de l'Avenir, à l'Agora et, le plus important, les enfants auront la chance de pouvoir écrire au Père Noël, avec la mise en place d'une boîte aux lettres spéciale...

La ville brillera de mille feux lors de l'inauguration des illuminations. Les équipes sont déjà mobilisées, avec une pose qui a débuté dès la fin novembre, pour que tout soit prêt à temps pour le plaisir des petits et des grands.



Toutes les décorations, qu'elles soient suspendues dans les airs ou posées au sol, sont équipées de LED, garantissant une consommation énergétique maîtrisée. L'ensemble s'allume et s'éteint en synchronisation avec l'éclairage public, tandis que les rideaux lumineux fonctionnent sur une horloge spécifique pour encore plus d'efficacité énergétique. Certaines décorations ont traversé les années, les motifs 2D, installés depuis quelques années, continuent d'embellir nos rues. D'autres, plus récentes, comme les structures 3D et les décors du sapin de la Mairie, apportent une touche de nouveauté. Les nouveaux mâts bleus autour de la zone mairie sont quant à eux dotés de nouvelles décorations.



Pour les plus jeunes, la féerie de Noël ne s'arrête pas là, des boîtes aux lettres permettent de déposer leur précieuse liste au Père Noël. Elles sont disposées à la Mairie, à la Maison de Quartier, à la Passerelle, ainsi qu'à Bois-le-Roi, près de la décoration 3D. N'oubliez pas de bien indiquer votre adresse sur votre courrier afin que le Père Noël puisse vous répondre.

Noël ensemble à Vernouillet

dès le
4 décembre

Programme

Concours

**Envoie la photo de ton pull de Noël
fait maison !**

avant le 6 janvier 2025
à communication@vernouillet28.fr

Lot au gagnant



Illumination du sapin

et de l'ensemble des décorations de la ville

par Damien Stépho, Maire de Vernouillet

Vendredi 6 décembre
18h - Parking AgglOcéane Vernouillet

(Esplanade du 8 Mai 1945 — Maurice-Legendre)

Chants de Noël interprétés par l'École de musique de Vernouillet, Conseil Municipal des Enfants et les groupes périscolaires Victor-Hugo et Georges-Brassens

Mise en place de la boîte aux lettres du Père Noël près du sapin.

Goûter proposé par l'association Femmes de l'Avenir.

Marché de Noël

à L'Agora (Esplanade du 8 Mai 1945 — Maurice-Legendre)

Vendredi 6 décembre (15h à 20h)

Samedi 7 décembre (10h à 19h)

Dimanche 8 décembre (10h à 19h)

• De nombreux exposants
(retrouvez toute la liste sur le site internet : Vernouillet28.fr)

• Animations :
maquillage avec l'association Femmes de l'Avenir
déambulation en musique avec l'École de musique
manège, sculpteur de ballon

• Boîte aux lettres du Père Noël

• Restauration
avec l'association Femmes de l'Avenir

Dans le cadre de
Noël ensemble à Vernouillet
l'École de Musique et de Danse vous propose son

Spectacle Casse Noisette

1^{re} partie : Piano et voix

Mercredi 4 Décembre 2024
L'AGORA | 18 H 30 | Ouverture des portes à 18 H 00

Gratuit
Réservation obligatoire jusqu'au 27 novembre
au 07 85 80 10 41 ou ecole.musique@vernouillet28.fr



Mercredis en famille
Décoration du sapin et goûter
Noël avec distribution de chocolats

Mercredi 4 décembre
15h à 17h - La Passerelle (10 rue Léon)
Gratuit - À partir de 4 ans
Renseignements à La Passerelle : 02 37 66 66 66



Joyeux Noël

L'Hiver en fête

Atelier créations de Noël - Goûter - Spectacle

Vendredi 20 décembre

à partir de 16h30 - Maison de quartier Tabellionne

(Allée de Cheddar)

Gratuit

Inscription à la Maison de quartier Tabellionne : 02 37 62 83 45

Dans le cadre de
noël ensemble à Vernouillet
l'École de Musique et de Danse vous propose son

Spectacle

Un artiste, une chanson
les plus grands succès

Samedi **14 DÉCEMBRE**

18^h 15 - 19^h 45
Ouverture des portes à 17^h 45

L'AGORA

Expl. du 8 Mai 1945
Vernouillet

Gratuit
Réservation obligatoire jusqu'au 6 décembre
au 07 85 80 10 41 ou ecole.musique@vernouillet28.fr



Ré-cr  ation

Atelier cr  ation de d  corations
de No  l

Mercredi 4 d  cembre

14h    16h

Biblioth  que Jacques-Brel

(2 chemin de Volhard)

Gratuit —    partir de 6 ans

Inscription    la biblioth  que : 02 37 62 85 40

B  b   bouquine

Contes de No  l

10 & 13 d  cembre

10h    11h

Biblioth  que Jacques-Brel

(2 chemin de Volhard)

Gratuit — Public : 0-3 ans

Sur r  servation    la biblioth  que : 02 37 62 85 40

Exposition photo

No  l au ch  teau de Chenonceau
de Martine Vagner

20 d  cembre au 16 janvier

Biblioth  que Jacques-Brel

(2 chemin de Volhard)

aux heures d'ouverture

Entr  e libre

Renseignements    la biblioth  que : 02 37 62 85 40

Farandole d'histoires

Contes de No  l

Mercredi 18 d  cembre

10h30    11h30

Biblioth  que Jacques-Brel

(2 chemin de Volhard)

Gratuit —    partir de 6 ans

Inscription    la biblioth  que : 02 37 62 85 40

Noël ensemble à Vernouillet

Lundi 23 décembre

Sortie : Marché de Noël de La Défense
et illuminations de Paris

Départ (Maison de quartier) : **10h30**

Public : familles - Sur inscription : 02 37 62 83 45

Carte Famille (gratuit) ou 5 € /personne

Sortie à Paris

Marché de Noël du Jardin des Tuileries

Départ (La Passerelle) : **10h / Retour pour 19h**

À partir de 3 ans - Sur inscription : 02 37 62 83 32

Carte Famille (gratuit) ou 5 € /personne

Mardi 24 décembre

Projection d'un dessin animé de Noël

14h — La Passerelle

Gratuit - Tout public - Entrée libre

Renseignements : 02 37 62 83 32

Jeudi 26 décembre

Fabrication de carte de vœux
et spectacle

À partir de 14h30

Maison de quartier Tabellionne

Gratuit - Public : familles

Sur inscription : 02 37 62 83 45

Vendredi 27 décembre

Animation Contes & Doudous
suivi d'un goûter de Noël

16h00 — Auditorium Jules-Vallès

Gratuit - public : familles

Sur inscription : 02 37 62 83 45

Réveillon du Nouvel an
Repas et soirée dansante

19h à 23h — La Passerelle

Sur inscription : 02 37 62 83 32

Tarifs : 5 € (adulte) / 2,83 € (12-19 ans) / 1,41 € (-12 ans)

Lundi 30 décembre

Sortie : Village de Noël de l'Hôtel de Ville
de Paris

Départ (La Passerelle) : **10h / Retour pour 19h**

À partir de 3 ans - Sur inscription : 02 37 62 83 32

Carte Famille (gratuit) ou 5 € /personne

Sortie : Cinéma de Dreux

RdV : 13h — Maison de quartier

Tarifs : 2,75 € (enfant) et 3,50 € (adulte)

Public : familles - Sur inscription : 02 37 62 83 45

Jeudi 2 janvier

Sortie : Manufacture de chocolat Cluizel
à Damville

Départ (école Jules-Vallès) : **13h30**

Tarifs : 2,75 € (adulte) / 2,25 € (6-17 ans)

Gratuit (-6 ans) - Sur inscription : 02 37 62 83 45

Activité création de carte de vœux

15h à 16h30 — La Passerelle

À partir de 3 ans - Gratuit

Sur inscription : 02 37 62 83 32

Vendredi 3 janvier

Atelier cuisine mini galette des rois

15h à 16h30 — La Passerelle

À partir de 3 ans - Sur inscription - Gratuit

Renseignements/inscriptions : 02 37 62 83 32

Partage de la galette des Rois
Apprentissage de danses en ligne
15h00

Maison de quartier Tabellionne

Gratuit - Sur inscription : 02 37 62 83 45



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
d'Eure-et-Loir

Culture / Loisirs

• Temps d'éveil ————— **Gratuit**

La Passerelle – 10h30 à 11h30

Les mardis : 3 et 10 décembre

Les jeudis : 12 et 19 décembre

Activités pour enfants dès 10 mois avec leurs parents.

[Sur inscription](#)

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• Bulle d'air ————— **Gratuit**

Maison de quartier Tabellionne – 15h à 16h

Les mardis : 3 et 17 décembre

Atelier de partage d'activité maman/bébé

[Sur inscription](#)

Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

• Mercredis en famille ————— **Gratuit**

La Passerelle – 14h à 15h et 15h30 à 16h30

Les mercredis : 4 et 18 décembre

Activités parents-enfants : ateliers, sorties, etc.

[Sur inscription](#)

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• Jeudi Part'âge ————— **Gratuit**

La Passerelle – 14h30 à 18h30

Les jeudis : 5 et 12 décembre

Ateliers créatifs, déjeuners partagés (12h30) et sorties

[Sur inscription](#) - **Public : adultes**

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• Blabla marche ————— **Gratuit**

Départ La Passerelle – 9h30 à 11h30

Les vendredis : 6 et 20 décembre

Une marche conviviale et accessible à tous.

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• Farandole d'histoires ————— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 10h30 à 11h30

Mercredi 18 décembre

[Sur inscription](#)

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• Déjeuner partagé ————— **Gratuit**

La Passerelle – 12h30

Jeudi 19 décembre

Chaque participant apporte un plat, salé ou sucré, pour partager un repas convivial.

[Sur inscription](#)

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• Autour des livres ————— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 10h15

Samedi 11 janvier 2025

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

• Bébé Bouquine ————— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 10h

Mardi 14 janvier 2025

Vendredi 17 janvier 2025

Public : jusqu'à 3 ans accompagné d'un adulte

[Reservation souhaitée](#)

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

• À vous de jouer ! ————— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 14h30

Mercredis 15 janvier 2025

Public : Famille (enfant à partir de 6 ans)

[Sur inscription](#)

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

• Troc'savoirs ————— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 9h à 12h30

Samedi 18 janvier 2025

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

• La Parent'aise

La Passerelle - À partir de 13h30

Les mardis 3 décembre et 7 janvier

Café des parents, un espace ressource de partage et de soutien.

[Sur inscription](#) - **Gratuit**

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• Fémina sport

À la Maison de quartier Tabellionne (9h45 - 11h15)
et à La Passerelle (10h à 11h30)

Les lundis

Atelier multisport et de remise en forme à destination des adultes

Gratuit - Sur inscription

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

• Graines de lecteurs

Les mercredis

Atelier Lecture : pour les primaires

Auditorium Jules-Vallès - 9h30 à 10h30 / 10h45 à 11h45

Atelier Journal : ouvert à tous

Maison de quartier Tabellionne - 14h à 15h30

[Sur inscription](#) - **Gratuit**

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra **mercredi 18 décembre à 19h15** en salle du Conseil avec diffusion en direct sur la page facebook de la ville.

Recherche auxiliaire de vie

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Vernouillet recherche un(e) auxiliaire de vie dédié(e) et passionné(e) pour rejoindre son équipe.

Vous aiderez les personnes en perte d'autonomie dans leur quotidien, en leur apportant soutien et réconfort. Disponible en horaires flexibles, week-ends et jour fériés, diplômé(e) et/ou avec de l'expérience dans le domaine de l'aide à la personne, vos qualités de patience, d'empathie et sens du relationnel vous permettent de travailler en autonomie et en équipe.

- Permis B obligatoire

Envoyez CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement@vernouillet28.fr

Recrutement : Conciliateur de Justice

Vous souhaitez contribuer à la résolution amiable des conflits tout en jouant un rôle clé dans votre communauté ?
Devenez Conciliateur de Justice !

Le Conciliateur de Justice est un acteur bénévole, assermenté par le Tribunal, chargé de trouver des solutions à des litiges de la vie quotidienne (voisinage, consommation, loyers, travail, etc.). Sa mission consiste à aider les parties à dialoguer et à trouver un accord à l'amiable.

Le tribunal de proximité de Dreux recherche des personnes ayant :

- Une bonne capacité d'écoute et de médiation,
- Un sens aigu de la justice et de l'impartialité,
- Une disponibilité flexible pour tenir des permanences.

Aucune formation juridique préalable n'est requise.

Vous serez formé et bénéficierez d'un accompagnement tout au long de votre mission, auprès du tribunal de proximité de Dreux.

Candidatez dès maintenant en envoyant, lettre manuscrite, CV, justificatifs de diplômes et/ou d'activité professionnelle, attestation sur l'honneur, auprès du Tribunal de proximité de Dreux, 2 place Anatole France, 28109 DREUX CEDEX.

Vous contribuerez à l'accès simplifié à la justice, à l'accès aux services publics, et au mieux vivre ensemble !

Pour tout signalement ou renseignement rendez-vous sur : justice.gouv.fr

Séances d'essai : L'Atelier des Musiciens et l'École de Musique et de Danse

L'Atelier des Musiciens (20 rue des Charmilles), lieu d'éveil et de sensibilisation à la découverte et à l'initiation de la musique pour les Vernolitaïns, enfant (à partir de 3 ans), ados ou adulte vous propose des séances d'essai gratuites du 4 au 21 décembre.

L'École de musique et de Danse (51C rue de Torçay) vous propose des séances d'essai gratuites du 2 au 20 décembre en fonction des places disponibles.

Renseignements :

Secrétariat de l'École de Musique et de Danse

51C rue de Torçay 28500 Vernouillet

07 85 80 10 41 ou ecole.musique@vernouillet28.fr



LA PREMIÈRE PIERRE D'UN PROJET AMBITIEUX POUR LA VILLE

La pose de la première pierre du futur complexe sportif de Vernouillet, porte la marque d'un projet ambitieux et rassembleur, soutenu par l'ensemble de la communauté.

Ce complexe sportif, dont la construction a été lancée en début d'année, est le fruit d'un engagement collectif et du soutien indéfectible des partenaires, des élus locaux, des associations sportives et de la population. « C'est un projet qui devient réalité grâce à cette mobilisation sans faille », a indiqué le maire lors de la cérémonie.

Véritable ADN de ce futur équipement, la pratique de tous les sports pour tous les publics en fait un lieu de rencontre et d'échange. D'une surface globale de 4200 m², l'endroit sera moderne et performant, et permettra une pratique optimale du sport et des loisirs, avec deux salles multi-sports de 1138 m² et 953 m², une salle de musculation de 200 m², une salle de sports de combat de 181 m² et d'un cabinet médical.

Bien plus qu'un équipement sportif, ce projet ambitieux porte une vision plus large. « C'est un outil d'éducation, de performance, de cohésion sociale, de santé publique, de sobriété écologique et financière », a souligné le maire. Construit dans une démarche d'écoconstruction, l'impact sur le budget municipal a été particulièrement étudié. Damien Stépho a rappelé qu'« un travail bien pensé et bien préparé est un travail déjà à moitié fait » : de la faisabilité au permis de construire, du choix des matériaux à l'impact environnemental, chaque étape a été méticuleusement préparée pour garantir la pérennité du projet.

Preuve de la qualité du dossier, l'équipement de 9,4 millions d'euros a été subventionné à près de 80 % par la Préfecture, la Région, le Conseil départemental et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). « Ces derniers ont cru en notre vision et nous ont soutenus pour l'intégrer dans un projet plus vaste de réhabilitation de tout le quartier de la Tabellionne ».

Le complexe sera un véritable outil structurant, de promotion et d'attractivité pour la commune, une véritable vitrine sportive du territoire.

« Rendez-vous à la rentrée 2025 pour l'inauguration dont nous pourrons tous être fiers ! », a conclu le maire.



Damien Stépho, Maire de Vernouillet entouré des partenaires liés au projet



Octobre Rose : Tous ensemble contre le cancer

Cette année, la marche Octobre Rose de Dreux et Vernouillet a rassemblé 1 400 participants, établissant un nouveau record de mobilisation. Élus, habitants, et jeunes du Conseil Municipal des Enfants se sont unis pour parcourir les 5 km entre les deux villes. Une ambiance unique, amplifiée par la présence impressionnante de 25 cavaliers des écuries locales, qui ont escorté le cortège en longeant les rues principales, offrant une visibilité forte et marquante à l'événement.

Mais au-delà des chiffres, c'est la solidarité qui a marqué cette journée. Fin novembre un chèque de 11 600 € a été remis aux associations de lutte contre le cancer. Un geste concret qui souligne l'importance de ce type d'initiative dans le combat contre la maladie.

Cette marche ne se limite pas à un événement sportif, elle incarne la force d'une population engagée et solidaire, prête à se battre ensemble pour une cause qui concerne tous. La marche d'Octobre Rose est un moment clé de soutien et d'action collective contre le cancer du sein.



Interview : Michel Ruelle, mémoire vernouillaise

Né en 1930, Michel Ruelle a grandi à Vernouillet dans une famille d'agriculteurs. Son enfance a été marquée par l'Occupation allemande. La famille Ruelle a vécu de près les bombardements qui visaient principalement les infrastructures militaires allemandes locales, comme l'aérodrome.

Le 6 juin 1944, jour du Débarquement allié, a marqué le début d'une intensification des bombardements. Pour se protéger, la famille avait aménagé un abri de fortune, une tranchée creusée dans leur cour et une cave, où ils descendaient chaque nuit, munis de pelles et de pioches en cas d'effondrement.

Un souvenir particulièrement marquant date du 10 juin 1944. Ce matin-là, une formation de B-24 « Liberator » survolait la région, s'étendant en une vaste formation dans le ciel. Comme souvent, les habitants les observaient en pensant que ces avions se dirigeaient vers Paris. Cependant, deux traces de fumée blanche se détachèrent soudainement de la formation et plongèrent vers le sol. Lorsque les bombes touchèrent terre, un nuage de poussière s'éleva sur plus d'un kilomètre, bien avant d'entendre les explosions. Michel et sa famille comprirent qu'ils étaient directement ciblés par le bombardement et se précipitèrent dans leur abri. Ce jour-là, les 46 tonnes de bombes lâchées par les avions touchèrent sur leur objectif, épargnant leur ferme.

Après la guerre, en 1954, Michel Ruelle a repris l'exploitation familiale. Dès ses débuts, il milite au Centre des jeunes agriculteurs et occupe le poste de vice-président départemental durant 10 ans.

Entre 1965 et 1990, Michel s'implique dans la Fédération des exploitants agricoles. Parallèlement, il est membre de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et occupe également des fonctions de direction au sein de la coopérative agricole de Garnet Interface.

De 1975 à 1998, il est administrateur et président de la commission agricole de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, où il participe à la gestion de l'eau pour 25 départements.

Son engagement à Vernouillet se poursuit, où il est élu Conseiller municipal en 1989. Il exercera pendant 3 mandats, contribuant au développement de la commune.

Ses contributions et son dévouement ont été reconnus par plusieurs distinctions, notamment la médaille du Mérite agricole et le titre de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, une décoration remise par Robert Galley, gendre du Général Leclerc.

Aujourd'hui âgé de 94 ans, Michel Ruelle reste impliqué dans la vie locale et continue de participer aux événements de sa commune. Avec l'association Flora Gallica, il contribue à préserver la mémoire et le patrimoine de Vernouillet.

Retour sur exposition : Flora Gallica **« Il y a 80 ans la libération du Pays drouais »**

Depuis trois ans, les membres de l'association Flora Gallica, en collaboration avec le CCAS de Vernouillet, arpentent les chemins du pays drouais pour redécouvrir son histoire à travers les récits des habitants. Cette démarche a donné naissance à une exposition unique, inaugurée en juin 2024 à l'occasion des 80 ans de la libération de Vernouillet. Cette exposition a circulé dans différents lieux publics, en particulier dans les écoles, maisons de retraite et associations, avec des animations et des discussions qui, à chaque fois, sont sources de nouvelles informations sur l'histoire du Pays drouais.

L'initiative a été largement inspirée par les témoignages émouvants de Michel Ruelle et Simone Herbert, qui ont partagé avec passion leurs souvenirs d'enfance durant l'Occupation allemande.

L'exposition rassemble des objets, documents et récits collectés auprès des habitants. En parcourant les différents panneaux, le public découvre des témoignages inédits sur la vie locale durant la Seconde Guerre mondiale, notamment le rôle de la base aérienne allemande, ainsi que des actions héroïques. Le 18 juillet 1944, le groupe de résistance de Francis Dablin réalise l'exploit de saboter le viaduc de Chérisy, un axe vital pour ravitailler l'armée allemande, mise à mal par le débarquement allié sur la côte normande le 6 juin 1944.

Le groupe de randonneurs du CCAS a effectué plus de 50 randonnées culturelles différentes, de la vallée de la Blaise à Fermaincourt, à la forêt de Senonches, en passant par la vallée de l'Eure d'Anet à Nogent-le-Roi, ainsi que sur les plateaux drouais. À chaque sortie, l'objectif reste le même : marcher, découvrir, comprendre et échanger avec ses compagnons de marche. Chaque village, chaque hameau a son histoire, et discuter avec ses habitants s'avère mutuellement enrichissant. Chaque paysage, vallée, forêt, ou plateau a son histoire.

Flora Gallica s'engage à transmettre cette mémoire précieuse, notamment auprès des jeunes générations. Le public a apprécié l'exposition, notamment lors des Journées du Patrimoine, où elle a été accompagnée d'une conférence sur la résistance locale. Les visiteurs repartent avec un nouvel éclairage sur leur région, surpris par la richesse de son histoire. L'association espère que chacun saura, à travers cette initiative, mieux apprécier l'importance de préserver notre mémoire collective tout en renforçant les liens intergénérationnels.

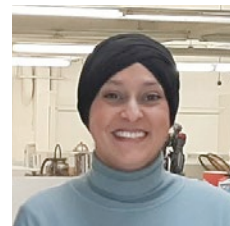
**Venez participer aux randonnées du CCAS en partenariat
avec Flora Gallica.**

Pour tout renseignement :

Centre Communal d'Action Sociale - 02 37 62 85 30



Bravo ! **Mina** **Chekir,** **Dans mon vide grenier**



Mina Chekir, fondatrice de « Dans mon vide grenier », a remporté le Prix régional 2024 dans la catégorie Jeune Pousse des Talents des Cités. Ce concours, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Engagements de quartier 2030, valorise chaque année les projets d'entrepreneurs originaires de quartiers prioritaires qui ont un impact social, économique et culturel dans leur région. En proposant un espace de revente d'objets d'occasion accessible à tous, « Dans mon vide grenier » incarne cette vision de transformation positive.

Ce prix, qui distingue des projets prometteurs dans leur phase de développement, témoigne de l'originalité et de la pertinence de l'idée portée par Mina Chekir. Son modèle de fonctionnement offre aux habitants une alternative concrète pour prolonger la vie des objets tout en encourageant l'économie circulaire et la consommation responsable. En valorisant la revente locale, elle offre bien un espace d'échange et de solidarité qui s'inscrit dans les aspirations écologiques actuelles et participe à l'animation économique de Vernouillet. Cette distinction, une reconnaissance de sa contribution au dynamisme régional, place Mina Chekir en exemple pour les entrepreneurs engagés dans un projet socialement impactant.

Rendez-vous le 5 décembre pour la finale nationale.

La Laïcité : un pilier de la République à l'honneur à Vernouillet

Le 9 décembre, Vernouillet célèbre la Journée de la Laïcité, une occasion de rappeler l'importance de ce principe fondamental de la République française. La laïcité, inscrite dans la loi de 1905, garantit la séparation des Églises et de l'État, assurant ainsi la liberté de conscience et l'égalité de tous les citoyens devant la loi, indépendamment de leurs croyances religieuses.

La laïcité est bien plus qu'une simple séparation entre l'Église et l'État. Elle est le socle sur lequel repose notre vivre-ensemble, permettant à chacun de pratiquer sa religion ou de ne pas en avoir, sans interférence de l'État. Ce principe assure également que les institutions publiques restent neutres, évitant ainsi toute discrimination ou favoritisme religieux.

À Vernouillet, à partir du lundi 9 décembre, la semaine sera marquée par diverses manifestations et activités éducatives : spectacles, projection de films, visites de bâtiments et monuments. L'exposition Les Pères de la Laïcité, ouverte à tous, sera visible dans le hall de la mairie.

La semaine est aussi l'occasion pour les citoyens de Vernouillet de réaffirmer leur engagement envers les valeurs républicaines. Elle invite à réfléchir ensemble sur la manière dont la laïcité est un vecteur de cohésion sociale et de respect mutuel.

Retrouvez le programme sur vernouillet28.fr

L'arbre de la laïcité

Depuis le 12 novembre et jusqu'au 7 décembre, les lecteurs de moins de 7 à plus de 77 ans sont invités à écrire ce qu'évoque pour eux la laïcité sur des supports en forme de feuilles d'arbres.

Les feuilles seront accrochées à un arbre symbolique, dans l'entrée de la bibliothèque durant la semaine de la laïcité.

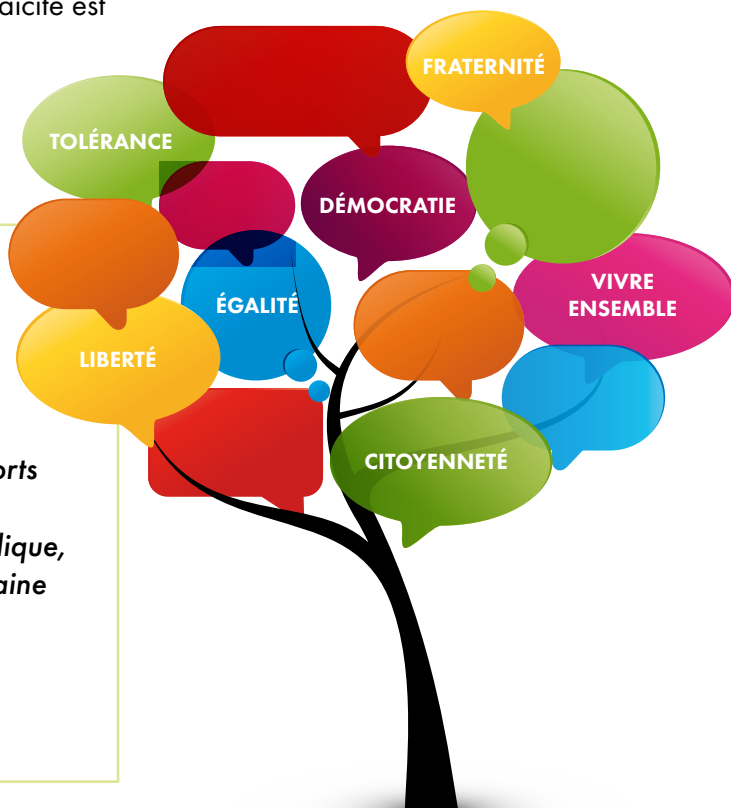
Venez nombreux enrichir le fruit de cette réflexion collective !



Le saviez-vous ?

Marianne, symbole de la République française, trouve ses origines dans la Révolution française.

Elle représente les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Son nom pourrait venir d'une chanson révolutionnaire en occitan, « La Garisou de Marianno » (« La guérison de Marianne »). Marianne est souvent représentée avec un bonnet phrygien, symbole de liberté. Elle est devenue un emblème officiel de la République au fil du temps, et a pris successivement les traits d'artistes et personnalités populaires : Michèle Morgan, Catherine Deneuve, Inès de la Fressange, ou encore Laetitia Casta.



LES TRIBUNES

Expression de la majorité

« Vernouillet notre ville »

Le mois dernier nous nous inquiétions pour les temps à venir et de l'effort qui serait imposé aux collectivités pour faire face aux dérives budgétaires de l'État. Et bien aujourd'hui nous y sommes !

La cigale ayant chanté pendant 7 ans, elle se trouva fort dépourvue quand son nouveau gouvernement fut promu et le projet de loi de finances revu.

Et voilà qu'elle vient crier famine aux collectivités, ses voisines.

Les priant de faire un effort pour lui donner 9,5 milliards...

Et bien non il ne s'agit pas d'une fable mais d'une réalité à laquelle nous devons faire face pour au moins les deux années à venir.

Car si l'État annonce que les collectivités devront participer à l'effort budgétaire à hauteur de 5 milliards (Md€), d'autres mesures les impactent : plafonnement à 1,2 Md€ de la TVA reversée, FCTVA amputé de 800 millions, non prise en compte de l'inflation (estimée à 3 Md€), fond vert amputé de 1,5 Md€, fond de précaution de 3Md€.

L'enjeu aujourd'hui est bel et bien que l'effort demandé ne pèse ni sur les habitants ni sur la qualité du service public. Et nous veillerons, grâce à la maîtrise des dépenses, à ce que les services rendus à la population ne soient pas impactés par cet effort demandé à notre commune.

En sa qualité de fourmi et très attentive à la dépense du denier public, les investissements pour notre ville restent réalistes

Expression de l'opposition

« La Gauche Populaire et Citoyenne »

Dans le cadre d'un plan d'austérité de 60 milliards le gouvernement illégitime soutenu par le RN vient d'annoncer une nouvelle saignée pour les collectivités territoriales. Elles vont voir leurs ressources ponctionnées de 5 milliards chaque année et ça malgré les baisses de dotations historiques engagées depuis 2014.

5 milliards en moins pour les politiques locales de santé, d'éducation, de jeunesse, de petite enfance, de culture et sport. Budget après budget c'est une mise à mort de nos services publics, privées progressivement de toutes recettes nos collectivités locales n'auront bientôt plus les moyens d'assumer leurs missions.

Alors qu'il s'agit pour les élus locaux d'être aux côtés des agents territoriaux dans la mobilisation de défendre les services publics, nous entendons M. le Maire répéter que tout va bien, qu'il n'a aucune inquiétude en ce qui concerne le budget de la ville de Vernouillet !

Alors qu'il y a tant à faire pour répondre à l'attente des vernolitains à moins d'acter le fait que les services publics ne servent à rien oui M. le Maire il y a des raisons d'être inquiet. Il ne s'agit pas de rassurer la population mais de l'informer d'une situation préoccupante qui remet en cause des politiques de progrès sociales dont à droit chaque citoyen quelque soit sa position sociale.

Expression de l'opposition

« Le changement c'est vous »

Texte non reçu
au moment de la publication

Expression de l'opposition

« Rassemblement pour Vernouillet »

Le Projet de Loi de Finances (PLF) présenté ce jeudi 10 octobre annonce une coupe budgétaire de 5 milliards d'euros pour les collectivités territoriales. Dans un contexte de dette publique abyssale de 3 200 milliards, avec un taux de prélèvements obligatoires autour de 45 % du PIB et des dépenses publiques représentant 57 % du PIB, la France se distingue tristement parmi les pays occidentaux. Les résultats sont criants : hôpitaux saturés, sécurité défaillante, justice engorgée...

À l'approche des élections municipales de 2026, nous espérons que nos élus ne céderont pas à la tentation du clientélisme électoral en engageant des dépenses excessives, dont la charge incomberait à leurs successeurs. Il est essentiel de ne pas se laisser entraîner dans des investissements coûteux pour servir des objectifs de court terme.

Notre ville de Vernouillet ne sera pas épargnée par ces coupes. Nous serons particulièrement attentifs à ce que la taxe foncière, déjà plus élevée que la moyenne pour une commune de cette taille, ne soit pas utilisée comme variable d'ajustement. Nous encourageons donc Monsieur le Maire à limiter les nouveaux investissements aux véritables priorités, dans l'intérêt de nos concitoyens, pour éviter d'aggraver encore la pression fiscale qui pèse sur eux.

Enfin une pensée émue pour Philippine, qui aurait eu 20 ans ce 10 octobre.

VIVE LA LAÏCITÉ



Du lundi 9 au 20 décembre
Divers lieux de la ville

GRATUIT

Lundi 9 décembre - 17h15
Inauguration de la Fresque des Vauvettes
Parvis de La Passerelle
10 rue Léo-Delibes

Programme
vernouillet28.fr